



AID BY TRADE FOUNDATION

Étude de cas : Recherche sur le renforcement des capacités des femmes au sein des productrices de coton CmiA

SYNTHÈSE

JUILLET 2024



OUR CONTACT

Syspons GmbH
Prinzenstr. 85d
10969 Berlin
Germany

www.syspons.com

© Syspons. All rights reserved.

Motje Seidler

Managing Consultant
T : +49 151 | 2646 04 95
E : motje.seidler@syspons.com

Justine Garrigue

Lead Consultant
T : +49 151 | 26 46 04 77
E : justine.garrigue@syspons.com





Synthèse

CONTEXTE

Syspons GmbH a été mandatée par Aid by Trade Foundation (AbTF) pour réaliser une étude sur le renforcement des capacités des productrices de coton participant à l'initiative Cotton made in Africa (CmiA). CmiA est une initiative d'Aid by Trade Foundation qui vise à améliorer la situation socio-économique des petit-e-s producteur-riche-s de coton en leur dispensant des savoir-faire relatifs aux pratiques agricoles améliorées et durables. Les éléments centraux de cette démarche sont la promotion de l'égalité des sexes et le renforcement des capacités des productrices de coton. L'initiative vise à ce que les marques de mode et les détaillants s'approvisionnent en coton brut vérifié par CmiA pour le transformer en produits textiles et qu'ils s'acquittent des frais de licence pour l'utilisation du sceau CmiA. CmiA réinvestit ensuite les recettes issues des frais de licences dans les régions productrices de coton de l'Afrique subsaharienne, conformément aux principes de l'entrepreneuriat social. Pour atteindre ses objectifs, CmiA : (1) fournit aux unités de gestion des conseils et du matériel de formation pour les petit-e-s exploitant-e-s agricoles sur un large éventail de sujets, (2) réalise des vérifications régulières pour évaluer si les unités de gestion dans les pays partenaires respectent les normes de CmiA, (3) soutient la mise en œuvre du Programme de Coopération Communautaire de CmiA (PCCC), qui fait la promotion de l'amélioration de l'éducation, de la santé et des moyens de subsistance dans les communautés productrices de coton, et (4) facilite les échanges entre les unités de gestion (ainsi qu'entre les autres parties prenantes) dans les pays partenaires.

OBJECTIF

Cette étude a trois objectifs. Le premier consiste à générer des connaissances relatives à la situation des femmes dans les communautés agricoles du Bénin et du Mozambique. Le deuxième objectif est d'évaluer la contribution de CmiA au renforcement des capacités des femmes dans les deux pays partenaires sélectionnés (Bénin et Mozambique). Ces deux premiers objectifs sont de nature rétroactive et portent sur la situation actuelle et sur ce qui a été accompli jusqu'alors. Le troisième objectif de l'étude est de rassembler des apprentissages et des recommandations à partir des données probantes. Pour cela, l'étude analyse les données en vue de tirer des conclusions et de formuler des recommandations qui serviront à améliorer et/ou affiner le travail de CmiA à l'avenir (aspect prospectif).

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

L'étude a été réalisée entre juin 2023 et janvier 2024. Elle était basée sur une approche mixte, avec des collectes et des analyses de données aussi bien qualitatives que quantitatives. Syspons et ses expert-e-s locaux-les ont menés deux études de cas approfondies au Bénin et au Mozambique. Ces études de cas comportaient une analyse des documents et des données pertinentes, des entretiens exploratoires et qualitatifs approfondis ainsi que des discussions de groupe avec les producteur-riche-s agricoles, et enfin une enquête auprès des ménages producteurs de coton de chaque pays. La conception de l'enquête était basée sur l'indice du renforcement des capacités des femmes dans l'agriculture (A-WEAI), auquel s'ajoutaient des questions spécifiques à CmiA. L'A-WEAI offre une évaluation normalisée et complète des différentes dimensions du renforcement des capacités des femmes. On obtient ainsi une évaluation cohérente entre les pays et les régions.



La procédure principale de collecte de données s'est déroulée en partie à distance : une équipe locale de collecte de données était présente sur site et une autre équipe avec le personnel de Syspons était basée en Allemagne. Les données ont été analysées à l'aide d'une approche fondée sur la théorie, combinant quatre éléments : une analyse des contributions basée sur une théorie du changement de CmiA spécifique à cette évaluation, une approche de traçage des procédures pour évaluer les hypothèses alternatives, ainsi que le calcul de l'indice du renforcement des capacités des femmes dans l'agriculture (A-WEAI).

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Situation générale des productrices de coton dans les pays partenaires de CmiA (Bénin et Mozambique)

Globalement, les données montrent que les femmes sont impliquées dans la culture du coton de la même manière que les hommes, à quelques exceptions près. Au Bénin comme au Mozambique, les tâches qu'effectuent les femmes dans l'agriculture ne présentent pas de différences majeures par rapport à celles des hommes. De même, la position des femmes dans l'environnement productif et leur interaction avec les unités de gestion est similaire à celle des hommes. Cependant, les femmes sont confrontées de façon plus marquée à certains défis spécifiques, notamment le manque d'informations relatives aux procédures établies par les unités de gestion, les problèmes liés à la vente de coton et l'accès restreint à l'obtention de crédits. Comme dans de nombreuses sociétés aujourd'hui, les femmes des communautés agricoles subissent encore certaines discriminations fondées sur le sexe. En outre, les résultats confirment l'existence d'inégalités fondées sur le sexe en matière de propriété et de pouvoir de décision relatifs aux ressources productives. En ce qui concerne leur rôle dans les communautés (structures socioculturelles), les résultats de l'étude montrent que les femmes sont fortement intégrées dans les communautés et que le leadership féminin dans les communautés a augmenté au cours des dernières années. Cependant, leur degré de leadership est inférieur à celui des hommes, et les femmes se sentent moins à l'aise de prendre la parole en public. En outre, les femmes disposent de moins d'autonomie que les hommes dans l'utilisation de leur temps.

En ce sens, l'étude révèle une image mitigée de la situation globale des femmes dans la culture du coton, avec des changements positifs en matière de renforcement des capacités des femmes, mais également des inégalités persistantes. L'analyse a permis d'identifier différents **facteurs facilitant ou entravant** le renforcement des capacités des femmes.

Un obstacle majeur est la persistance des rôles traditionnels des sexes et la division du travail qui en découle. Même si des changements peuvent être observés dans les deux pays, les attentes sociétales relatives aux responsabilités des hommes et des femmes restent présentes. Les femmes font donc face à une double charge de travail (au champ et au foyer) et à un manque d'autonomie en matière de gestion du temps. Les normes traditionnelles et la dynamique du pouvoir évoluent très lentement et demeurent un obstacle en matière de progrès vers l'égalité des sexes. L'interaction entre les différents défis sexospécifiques au sein de l'environnement productif représente un autre écueil majeur. Certes, les normes relatives aux rôles sexospécifiques évoluent peu à peu, mais le manque d'accès à la propriété foncière, ainsi qu'à d'autres intrants et équipements productifs essentiels reste un défi structurel.

Malgré ces obstacles structurels, les données mettent également en lumière plusieurs facteurs qui, à court et moyen terme, peuvent permettre d'améliorer la situation des femmes dans la culture du coton dans les pays partenaires de CmiA. Le principal facteur positif est l'amélioration de l'indépendance financière des femmes. L'accès à des systèmes de paiement où les transactions financières sont versées directement par les personnes peut renforcer de manière cruciale l'indépendance des femmes. Un autre mécanisme de renforcement de l'indépendance financière des femmes consiste en la diversification de leurs sources de revenus afin de les aider à devenir plus autonomes. En outre, officialiser la participation des femmes à la culture du coton



en favorisant la signature de contrats constitue également un mécanisme de facilitation. Le deuxième facteur qui facilite le changement positif de la situation des femmes dans la culture du coton est la sensibilisation et les efforts de renforcement des capacités, tels que la mise en œuvre de directives, de formations, de campagnes et d'autres activités de sensibilisation qui contribuent à changer les normes, les attitudes et les pratiques relatives aux rôles des femmes dans les communautés.

Contribution des interventions de CmiA au renforcement des capacités des femmes

CmiA cherche à renforcer les capacités (économiques) des femmes dans les communautés agricoles par le biais de différents mécanismes et activités : formations, procédures de vérification de CmiA et projets communautaires. L'analyse des contributions de CmiA révèle des liens étroits entre les mécanismes déployés par CmiA au Bénin et au Mozambique et les accomplissements réalisés. Les résultats montrent que les unités de gestion ont mis en place des formations qui traitent explicitement des aspects liés à l'égalité des sexes dans le cadre de différentes formations. Ces formations ont permis d'obtenir un taux d'adoption élevé des compétences et des connaissances acquises, tel que le démontrent les données rapportées par les hommes et les femmes. Parallèlement à l'organisation de formations, les données montrent également que les unités de gestion des deux pays ont pu améliorer le respect des directives et des pratiques définies dans les normes de CmiA relatives à l'égalité des sexes. En outre, les données démontrent que les unités de gestion au Bénin et au Mozambique ont mis en place différentes mesures de soutien aux agricultrices, qui consistent notamment à encourager les agricultrices à inscrire leur nom sur le contrat/dans la base de données des producteur-riche-s agricoles, à disposer d'animatrices et d'agentes de vulgarisation, et à favoriser la création de coopératives de femmes. L'étude confirme également que l'adoption des nouvelles compétences acquises lors des formations aide les femmes à développer de nouvelles sources de revenus et contribue donc à leur indépendance financière et au contrôle de l'utilisation des revenus. En outre, les compétences nouvellement acquises et l'augmentation des revenus des ménages contribuent à favoriser la prise de décision conjointe en matière de production agricole, ainsi que celle relative à l'attribution du temps. Ainsi, les données indiquent que la majorité des femmes reçoivent une certaine reconnaissance sociale et financière pour leur travail en tant que productrices de coton et que les formations et les mécanismes de vérification de CmiA y contribuent de manière positive.

En outre, les résultats de l'étude soulignent également le rôle essentiel des directives relatives aux discriminations en tant que condition préalable à la promotion d'un environnement de travail protecteur pour les femmes dans la culture du coton. Les unités de gestion des deux pays ont fait preuve de progrès dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de lutte contre la discrimination, en mettant particulièrement l'accent sur l'égalité des chances. Là aussi, il semble que les procédures de vérification de CmiA aient joué un rôle central dans l'accomplissement de ces progrès. La contribution du travail de CmiA a été partiellement confirmée par l'étude, et ce malgré les défis qui persistent, la diversité des facteurs d'influence externes et le manque de données solides à long terme.

Concernant l'impact, les résultats démontrent des niveaux élevés de plausibilité en matière de contribution de CmiA à la promotion de l'égalité des sexes dans les communautés, ainsi qu'à des conditions de travail décentes. Pour ce qui est de l'environnement de travail sécurisé pour les femmes, les résultats offrent une image plus mitigée. Globalement, des données probantes plus approfondies et systématiques seraient nécessaires pour évaluer l'impact à long terme du travail de CmiA.

Dans l'ensemble, l'étude révèle aussi bien des progrès que des défis persistants concernant la situation des femmes dans les communautés productrices de coton au Bénin et au Mozambique. Les analyses des données recueillies fournissent un aperçu de l'interaction multiforme de la diversification des revenus, de la dynamique familiale, des procédés décisionnels et d'autres facteurs influant sur la situation des femmes dans les communautés. Les résultats de l'étude soulignent l'importance du renforcement des capacités des femmes par le développement des connaissances et des compétences, ainsi que par des réglementations structurelles pour un changement systématique.



Recommandations



FORMATIONS DES PRODUCTEUR·RICE·S

1. Accélérer/intensifier les efforts de CmiA de sensibilisation et de renforcement des capacités avec des de formations, notamment par
 - 1.1. Le soutien des femmes dans le développement des compétences en leadership et en entrepreneuriat : l'étude démontre que la diversification financière et la reconnaissance des femmes sont des mécanismes clés de renforcement de leurs capacités, et que ces mécanismes doivent donc être renforcés. Les formations dans ce domaine pourraient également adopter une approche de « formation de formateur·rice·s » ou des modèles de coaching.
 - 1.2. Travailler avec les hommes sur l'évolution des rôles et des dynamiques de genre : le rapport propose des exemples positifs d'évolution des relations entre les sexes et des dynamiques au sein des ménages de producteur·rice·s de coton qui pourraient être exploités. Par exemple, CmiA doit continuer à soutenir les efforts de sensibilisation sur le rôle des femmes dans les communautés, notamment concernant le partage des tâches domestiques (division du travail fondée sur le sexe), l'éducation (nécessité pour les filles de fréquenter l'école), et la prise de décision, qui sont toutes des conditions cruciales pour une plus grande implication des femmes dans la culture du coton.





PROCÉDURE DE VÉRIFICATION ET AUTRES

2. Créer des espaces de dialogue et d'échange sur les questions liées au genre avec et entre les unités de gestion : CmiA doit continuer à encourager le dialogue par le biais d'ateliers ou d'autres événements, notamment entre les pays (conférences régionales), afin de sensibiliser les unités de gestion à la thématique du renforcement des capacités des femmes. Sur la base des enseignements tirés de l'étude, ces opportunités de dialogue entre les unités de gestion peuvent permettre de partager les bonnes pratiques, de stimuler la motivation et de susciter une appropriation encore plus grande du sujet.
3. Relever les défis (sexospécifiques) dans l'environnement productif de la culture du coton : les résultats montrent que certains défis sont plus marqués pour les femmes que pour les hommes : le manque d'informations concernant les procédures, l'accès plus restreint aux ressources productives et les discriminations fondées sur le sexe évoquées dans l'étude. Par conséquent, CmiA doit examiner si certains critères de vérification des normes CmiA pourraient être adaptés, le cas échéant, pour tenir compte plus spécifiquement de ces défis.
4. Continuer à soutenir l'autonomie financière des femmes : par exemple, à travers la diversification des sources de revenus ou des systèmes de paiement adaptés. CmiA peut recourir en cela à l'expertise de conseiller-ère-s externes pour présenter des possibilités de changement aux unités de gestion ou en créant des réseaux pour échanger les bonnes pratiques. Ce domaine d'amélioration serait également bien adapté à un projet communautaire potentiel.
5. Renforcer la communication relative aux exigences, aux directives et aux procédures normalisées émanant des unités de gestion à l'égard des producteur·rice·s agricoles afin de les sensibiliser aux droits et responsabilités : le rapport montre que, souvent, les directives et les règlements sont en place, mais que les producteur·rice·s agricoles ne les connaissent pas. Par conséquent, une sensibilisation à tous les niveaux du système de production conduirait à une meilleure appropriation et à un respect plus complet des règlements.
6. Renforcement de la signature de contrats officiels par les productrices agricoles : le rapport montre qu'une fois que les femmes sont officiellement enregistrées dans la base de données, les unités de gestion peuvent communiquer directement avec elles, améliorer leur accès aux formations et verser des paiements directs aux productrices agricoles. Leur reconnaissance financière et sociale s'en retrouve renforcée, comme leur position dans le système de production agricole.



PROJETS COMMUNAUTAIRES

1. Mettre l'accent sur la thématique du genre dans les projets communautaires : le rapport indique que les projets communautaires bénéficient d'une grande visibilité au sein des producteur·rice·s agricoles des zones cotonnières soutenues par CmiA. Toutefois, les données ne fournissent pas encore suffisamment de preuves des effets tangibles sur le renforcement des capacités des femmes. Jusqu'à présent, les effets des projets communautaires sur les femmes dans les communautés sont observés de façon ponctuelle et non systématique. Pour changer cela, CmiA doit donc :
 - 1.1. Lancer un appel à propositions pour des projets communautaires liés à l'égalité des sexes/au renforcement des capacités des femmes : ces projets doivent permettre de motiver les unités de gestion et/ou les communautés agricoles à développer leurs propres idées sur la façon de renforcer la position des femmes dans les communautés productrices de coton tout en maintenant l'approche de CmiA basée sur les besoins des projets communautaires.
 - 1.2. Soutenir les projets communautaires visant à renforcer les coopératives de femmes/groupes de femmes : les données ne font pas encore état d'une collaboration soutenue entre les unités de gestion et les groupes de femmes, bien que leur existence et leur pertinence soient reconnues dans les deux pays. Le renforcement de ces groupes pourrait permettre de faire progresser l'égalité des sexes dans les communautés cibles.





RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

1. Améliorer la disponibilité des données relatives à l'impact des efforts de CmiA en matière de renforcement des capacités des femmes : CmiA doit utiliser les résultats présentés dans le présent rapport comme base de référence et en assurer le suivi dans les années à venir. D'autres études devront être réalisées en vue de garantir un suivi et une planification axés sur les résultats.
2. Continuer à renforcer la participation des entités intermédiaires aux activités financées par CmiA : au Bénin en particulier, où la structure du système de production de coton est différente de celle d'autres pays, les entités intermédiaires jouent un rôle crucial et assument un pouvoir important dans le système. CmiA doit donc renforcer sa collaboration avec ces entités. Outre la théorie du changement développée spécifiquement par CmiA pour cette étude, une cartographie formelle des parties prenantes dans chaque pays partenaire pourrait constituer la base d'un engagement plus stratégique avec différentes organisations. Cela permettrait de mettre davantage en lumière la valeur ajoutée stratégique pour chacune des parties prenantes et donc de s'assurer que leurs forces soient maximisées.
3. Communiquer les résultats de l'étude : sur la base de comptes qualitatifs et d'une communication régulière avec l'équipe locale de collecte des données, les parties prenantes sont très intéressées par les résultats de l'étude et par les actions de suivi potentielles. Cela pourrait être l'occasion d'un engagement de suivi pour aborder le thème du renforcement des capacités des femmes avec les unités de gestion ainsi qu'avec les communautés participantes.

Veillez cliquer [ici](#) pour accéder à l'étude complète en anglais.



ABOUT THE AID BY TRADE FOUNDATION

Founded in 2005, the Aid by Trade Foundation (AbTF) is now an internationally renowned non-profit organisation that works throughout the world to promote sustainable raw materials. Its activities make a decisive and measurable contribution to improving the living conditions of people and animals while protecting the environment. AbTF takes a practical approach by creating and maintaining a variety of standards to certify raw materials: Cotton made in Africa (CmiA), Cotton made in Africa Organic (CmiA Organic), Regenerative Cotton Standard (RCS), and The Good Cashmere Standard (GCS). A global alliance of textile companies and brands purchases the certified raw materials, paying a licensing fee to AbTF's marketing company, ATAKORA Fördergesellschaft GmbH. The payment of this fee entitles the partners to sell their goods under the standards' labels. As the challenges facing textile companies and small-scale farmers grow, the standards have a major role to play in ensuring their resilience and future viability. AbTF collaborates closely with industry experts and with specialists in animal and nature protection.

Aid by Trade Foundation

Gurlittstraße 14 · 20099 Hamburg

Telefon: +49 40 25 76 75 50

E-Mail: info@abt-foundation.org

www.cottonmadeinafrica.org

 **AID BY TRADE**
FOUNDATION



COTTON
MADE IN
AFRICA